

Photos de L'AG

Le bureau, pendant l'AG



Préparation de la tombola



Le plaisir de se retrouver...



... pour échanger



Visite de la minoterie GUIBERT



CR Assemblée Générale extraordinaire 6 mars 2010 à Gif-sur-Yvette (91)

Ordre du jour : Modification des statuts de l'ASM-IDF

Présents : 22 adhérents à jour de leur cotisation à la date de l'A.G.

Pouvoirs : 27 pouvoirs d'adhérents à jour de leur cotisation à la date de l'A.G.

L'assemblée compte donc 49 adhérents qui peuvent voter sur 66 adhérents et conjoints (dont 2 membres d'honneur).

Tous les adhérents ont reçu soit par courrier, soit par mail un exemplaire de ces nouveaux statuts.

Ces propositions de modification donnent lieu au vote qui se fait à main levée :

Résultat : pour, à l'unanimité.

Elle est suivie de l'Assemblée générale ordinaire.

CR Assemblée Générale ordinaire 6 mars 2010 à Gif-sur-Yvette (91)

Présents : 22 adhérents à jour de leur cotisation à la date de l'A.G.

Pouvoirs : 27 pouvoirs d'adhérents à jour de leur cotisation à la date de l'A.G.

L'assemblée compte donc 49 adhérents qui peuvent voter sur 66 adhérents et conjoints (dont 2 membres d'honneur).

Ordre du jour :

RAPPORT MORAL par le président **Robert HALIGON** qui témoigne sa reconnaissance à tous les membres du CA pour le travail accompli depuis 1 an.

Les faits marquants de l'année ont été les suivants :

- recherche d'une communication plus développée avec les acteurs qui seraient susceptibles de nous aider pour défendre les moulins,
- organisation des journées des moulins : réalisation d'une plaquette,
- 4 conseils d'administration,
- site Internet : mise à jour régulière,
- 4 parutions du petit journal,
- réalisation de diaporamas : présentation de l'association, etc....
- réflexion sur la mise en place de délégations,
- décision d'achat d'un vidéo projecteur avec écran,
- tenue de conférences,
- participation aux congrès des Fédérations,
- sortie annuelle en Normandie,
- tenue d'un stand au Moulin de Belle Assise à JOSSIGNY,

L'occupation principale et le plus gros souci de l'ASM-IDF sont bien la défense des retenues d'eau de nos moulins. R. HALIGON explique rapidement les orientations et les actions de l'administration (ministère de l'environnement).

Approbation du rapport moral 2009 : vote à main levée : pour, à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER

Approbation des comptes de l'exercice 2009 tels que présentés par le trésorier C. YON.

Vote à main levée : pour, à l'unanimité.

REGLEMENT INTERIEUR

Tous les adhérents ont reçu en même temps que la convocation à l'AG ce règlement intérieur.

Ce document, présenté par C. VERIN, est soumis au vote.

Résultat : approuvé à l'unanimité

ELECTIONS AU CA

Administrateurs sortants :

Jacques BEAUVOIS, Bernard DELAUNEUX, Jean DEROSIER, Robert HALIGON, Gilles LE MOIGN, Marie-Hélène PERCY, Christiane VERIN, Christian YON.

Se représentent :

Jacques BEAUVOIS, Bernard DELAUNEUX, Robert HALIGON, Gilles LE MOIGN, Marie-Hélène PERCY, Christiane VERIN, Christian YON.

Nouveaux candidats :

Hubert BOURGEOIS, Jean-Claude GAILLARD.

Par vote à main levée les 9 candidats sont élus à l'unanimité.

Le conseil d'administration comprend désormais 15 membres conformément aux nouveaux statuts :

J. BEAUVOIS - G. BIOTTEAU - H. BOURGEOIS - M. CAMPENON - Y. CERNY - B. DELAUNEUX - J. C. GAILLARD - A. HALIGON - R. HALIGON - A. LE LAY - G. LE MOIGN - M. H. PERCY - J. POT - C. VERIN - C. YON.

PROJETS 2010

- Prise de contacts dans les départements 78 et 95,
- Recherche de possibilités de publicité,
- Information : assister aux réunions concernant la «continuité écologique»,
- Organisation des journées des moulins,
- Communication : nous adresserons le plus possible de lettre type aux propriétaires de moulin pour qu'ils connaissent bien les dangers qui les menacent,
- Sortie annuelle,
- Sortie conviviale,
- Organisation de notre bibliothèque,
- Délégations,
- Soutien : enfin, il ne faudra pas rester silencieux face à nos politiques sur l'effacement des seuils. Il faut qu'ils nous connaissent et pour cela, une lettre type devra leur être adressée. Nous comptons sur tous les adhérents qui auront une opportunité pour que ce document soit remis en main propre.

Fin de séance.

L'Après-midi fut consacrée à la visite de la Minoterie Guibert. Nous remercions chaleureusement M. et Mme MARCHON de leur accueil.